

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU 4 FEVRIER 2020**

L'an deux mil vingt,

Le mardi 4 février 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

**Délibération n° : DL 12/2020**

**Objet :** Autorisation de signature de l'avenant n°2 au marché 13.027 relatif à l'exploitation et la maintenance de l'UIOM de Villejust avec la société GENERIS

- M. ADRAS (titulaire - CPS)
- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. BOYER (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- Mme FARGEOT (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- Mme MORCH (titulaire - CPS)
- M. PANCIATICI (titulaire - CPS)
- M. QUEANT (suppléant - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- Mme VIALA (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)

**Absents excusés :**

M. BAY (titulaire - CCHVC) ; M. BONNET (titulaire - CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire - CPS) ; M. CARRE (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; Mme DARMON (titulaire - CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire - CPS) ; Mme GELOT (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC) ; M. OSSENI (titulaire - CPS) ; M. PAGE (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M.ROS (titulaire-CPS) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS).

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Rémi BOYER est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

**DATE DE CONVOCATION**

Le 27/01/2020

EN EXERCICE : **41**  
PRESENTS : **26**  
VOTANTS : **26**

## Délibération DL12/2020

### Autorisation de signature de l'avenant n°2 au marché 13.027 relatif à l'exploitation et la maintenance de l'UIOM de Villejust avec la société GENERIS

#### **Le Comité Syndical,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

**Vu** le Code des marchés publics et notamment ses articles 28, 33,40, 57 et 59,

**Vu** le marché n°13.027 relatif à l'exploitation et la maintenance de l'UIOM de Villejust notifié le 26 mars 2014 pour un début d'exécution fixé au 1<sup>er</sup> juillet 2014,

**Vu** l'avenant n°1 en date du 07 octobre 2014,

**Vu** la note de présentation,

**Vu** le projet d'avenant joint en annexe,

**Considérant** la nécessité de prendre en compte les modifications engendrées par les évolutions fiscales, réglementaires et techniques non prévues dans le cadre de l'élaboration initiale du marché,

#### **Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Prend acte** de l'avenant n°2 au marché 13.027 conclu avec la société GENERIS,
- **Autorise** le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à signer l'avenant n°2 au marché n°13.027 relatif à l'exploitation et la maintenance de l'UIOM de Villejust,
- **Précise** que cet avenant ne modifie pas les conditions financières,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au Budget 2020 – secteur privé et secteur public – section fonctionnement.

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme



**Le Président**

**Jean-François VIGIER**

Pièce transmise en Préfecture le : **12 FEV. 2020**  
Affichée le :